

POUR TOUTE DEMANDE D'INTERVENTION (sauf renouvellement de contrat)
MERCİ DE RENSEIGNER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Mission(s) principale(s)	
Mission(s) annexe(s)	
Mission(s) ponctuelle(s)	

Conditions d'accueil : (horaire de prise de poste, lieu, personne en charge de l'accueil, consignes particulières, etc...) :

.....
.....

Précisions spécifiques aux missions

ADMINISTRATIF :

Logiciels utilisés :

.....
.....

TECHNIQUE :

Poste à risque :

- Travail en hauteur Utilisation d'outils :
- Travail en situation isolée Autre :

Une formation renforcée à la sécurité doit être réalisée par la collectivité ou l'établissement public dès l'arrivée. Le CDG doit être informé et destinataire de tout document justificatif.

Equipements de protection individuelle (EPI) requis au poste occupé : Oui Non

Lesquels :

Des équipements de protection individuelle adaptés doivent être fournis dès l'arrivée par la collectivité ou l'établissement public d'accueil.

Habilitations nécessaires : Oui Non

Lesquelles :

Il appartient à la collectivité ou à l'établissement public d'accueil de délivrer une habilitation à l'agent, conforme à la nature des tâches confiées. Cette habilitation devra tenir compte des qualifications de l'agent.